

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, 5 700 collaborateurs répartis sur 8 départements, est leader dans la prise en charge psychiatrique et médico-sociale en France. L'Association gère des établissements privés de statut ESPIC dans les Alpes-Maritimes, Ardèche-Drôme, Aveyron, Haute-Loire, Puy de Dôme-Allier et Rhône.

Le territoire Aveyron recrute son Infirmier en Pratique Avancée (H/F) – pour ses unités de Court Séjour

CENTRE HOSPITALIER SAINTE MARIE RODEZ

Lieu-dit Cayssiols - CS 23207 Olemps - 12032 Rodez Cedex 9 - www.chsmrodez.ahsm.fr

Présentation du service :

Les unités de court séjour 1 et 2 (St Michel et St André) ont ouvert leurs portes en mai 2006 avec la mission « d'accueillir et d'assurer des soins adaptés aux personnes hospitalisées que ce soit en soins libres ou en soins sans consentement du patient ». La prise en charge globale de la personne soignée requiert la participation de tous les professionnels de santé. L'organisation d'un parcours de soins de qualité est fondée sur une culture du travail en collaboration, en coopération et en complémentarité avec les partenaires ou le réseau. À partir de cette base de fonctionnement, les deux unités de courte durée interviennent dans le parcours du patient hospitalisé à un moment clé de la prise en charge, en passant par l'évaluation, le diagnostic, la préparation à la sortie ; les unités de court séjour sont dynamisées par une politique de soins s'appuyant fondamentalement sur la qualité de l'accueil du patient, de son projet thérapeutique et de son information, tout au long de son parcours.

À ce titre, l'articulation des différents prestataires est la base qualitative du résultat recherché afin de donner du sens à toute prise en charge et de garantir un résultat efficient, dans l'optique de satisfaire au maximum la personne hospitalisée. Les unités de court séjour sont des services ouverts accueillant des patients sous tous modes d'hospitalisation. Ils s'inscrivent dans la politique institutionnelle de garantie des droits du patient et de son entourage, basée sur une charte de bientraitance. La qualité de la prise en charge, l'égalité des chances, l'information liée aux données de santé, le respect de la dignité et la lutte contre la douleur sont les bases de la prise en soins dans les unités de court séjour. Les deux unités de court-séjour sont intersectorielles.

Les objectifs spécifiques des deux unités de courte durée sont prioritairement :

- Évaluer l'adéquation de l'orientation du patient
- Assurer des soins adaptés en fonction de la problématique de l'utilisateur
- Accueillir et prendre en charge :
 - Des patients non connus présentant des pathologies ou des comportements non compatibles avec une hospitalisation en clinique, décompensation névrotique grave ou psychotique, troubles de l'humeur, etc.
 - Des patients déjà connus du secteur, pour un temps d'hospitalisation correspondant à une période de crise dans l'accompagnement de leur pathologie mentale
 - Des patients connus et suivis par le secteur qui justifient d'hospitalisations séquentielles qui s'inscrivent dans leur projet de soin personnalisé
 - Des patients hospitalisés sous contraintes compatibles à évoluer en unités dites « ouvertes »
 - Tous patients évalués et orientés par l'UADO pour une prise en soins de courte durée
 - Les patients orientés par les unités intra-muros

Les missions

L'infirmier en pratique avancée réalise, dans le respect des règles professionnelles et éthiques, des soins de nature préventive, éducatives, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé, en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. L'IPA a un rôle de clinicien mais également de consultant auprès des équipes soignantes, des patients et de leurs proches, contribuant ainsi à une prise en charge globale, coordonnée et personnalisée.

Il promeut et contribue par ses activités et ses réflexions à la recherche infirmière.

Il participe à l'animation et au fonctionnement de son service dans le respect des valeurs de l'Association.

L'IPA es unités Court Séjour sera amené à réaliser des consultations au sein des deux services sous la supervision des médecins psychiatres. Il pourra être amené à réaliser des consultations au bureau médical de patient sortis de ces unités dans l'attente d'un suivi ambulatoire par les CMP.

Placé(e) sous l'autorité administrative et hiérarchique du Cadre Supérieur de Santé et travaillant sous la supervision des médecin psychiatres et en relation avec le cadre de santé, vous aurez notamment comme principales activités et responsabilités * :

- Participer à la prise en soin globale des personnes soignées dans le respect des protocoles d'organisation établis avec les médecins,
- Participer à la rédaction, à la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet de soins personnalisé,
- Participer à l'organisation et mise en œuvre du parcours de soin et de santé du patient,
- Accueillir et recueillir des données cliniques des personnes soignées et/ou de leur entourage,
- Réaliser les consultations infirmières, les évaluations/examens cliniques,
- Effectuer des prescriptions, renouvellement de prescriptions et réaliser des actes techniques dans le cadre d'un suivi d'un patient dans son domaine d'intervention,
- Veiller à l'alimentation et la traçabilité du dossier patient informatisé,
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique,
- Participer aux réunions cliniques et aux réunions de synthèse,
- Contribuer à développer le rôle infirmier,
- Promouvoir la recherche en Soins et accompagner des travaux de recherche,
- Proposer des analyses de pratiques,
- Apporter des connaissances théoriques et pratiques, conseiller dans le domaine des soins infirmiers,
- Participer à la formation des personnels de santé, étudiants, stagiaires,
- Proposer des améliorations de pratiques professionnelles à partir d'observations - de données scientifiques récentes - de l'évolution de la profession – de références professionnelles et institutionnelles en exerçant un leadership clinique,
- Assurer une veille règlementaire et développer un réseau professionnel permettant la mise à jour de l'actualité professionnelle et les échanges de bonnes pratiques,
- Réaliser des actions d'information, de collaboration et de coordination avec les différents acteurs de l'établissement,
- Participer à la démarche d'amélioration de la qualité groupe et aux différents groupes de travail institutionnels
-

Profil

Diplôme : Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratiques Avancées en Psychiatrie et Santé Mentale

Compétences et ressources :

Savoir être :

- Sens de la communication et de l'écoute et du dialogue
- Capacité d'autonomie/prise d'initiatives et responsabilités
- Capacité à se remettre en question
- Capacité à se maîtriser
- Respect de la confidentialité et du secret professionnel

Savoir-faire :

- Qualités pédagogiques
- Sens de l'organisation
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Être force de proposition et rigoureux dans son travail
- Animer et développer un réseau professionnel
- Conduite de changement en levant des résistances individuelles et collectives

Connaissances

- Connaissances de méthodes de raisonnement clinique, de méthodologie, de recherche, des dernières avancées scientifiques
- Connaissance de la politique de santé, du projet d'établissement et médico-soignant
- Gestion de conduite de projets, d'animation de groupes de travail
- Maîtrise du pack office et des logiciels spécifiques
- Connaissances de la méthodologie des EPP et du case management
- Connaissance de la politique de santé, du projet d'établissement

Type d'emploi :

CDI Temps plein du lundi au vendredi

Forfait jour 201 jours de travail

25 jours de congés payés, 21 repos forfait jours et 14 jours fériés (au prorata du temps de travail) – Pour une année de travail complète

Statut : Cadre

Salaire : Rémunération brut mensuel : 2.892 euros selon Convention collective nationale 31/10/1951 + reprise de votre ancienneté à 100% + prime annuelle si présent au 31/12

Avantages

- 21 repos forfait jour sur une année complète
- Mutuelle (gratuité pour les enfants)
- Prévoyance
- Epargne retraite
- Restaurant d'entreprise
- Comité Social et Economique (bons cadeaux, chèques vacances, participation financière pour les activités sportives de toute la famille, ...)

✉ : candidature.rdz@ahsm.fr